

N°2  
DÉCEMBRE 2017  
MORBIHAN

mgen<sup>★</sup>



# CÔTE À CÔTE

**VOTEZ**  
pour vos **représentants**  
AU COMITÉ DE **SECTION !**





## « ÉLECTIONS DE NOTRE COMITÉ DE SECTION »

**Gilles BOLZER**

Président

Section départementale MGEN du Morbihan

Cher/Chère Adhérent(e),

Du 3 janvier au 16 mars, ont lieu les élections de notre Comité de Section. Les enjeux démocratiques de cette élection sont majeurs.

MGEN est une mutuelle du monde de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). Cela signifie qu'elle ne redistribue pas de bénéfices à des actionnaires. Les élus-es et les militants-es sont force de propositions et décident d'interventions locales et/ou régionales dans les domaines de la prévention, de la solidarité et de la citoyenneté. Notre mutuelle vit grâce à un fonctionnement démocratique qui repose sur des valeurs partagées et constamment défendues par des élus-es investis-ies au sein du Comité de section. Volontaires et dynamiques, ils encadrent régulièrement et bénévolement des actions de prévention avec des élèves. Ils représentent aussi la mutuelle auprès de tous les adhérents MGEN en accompagnant des permanences dans les établissements scolaires et les services des administrations de notre champ.

Participer au vote de renouvellement des membres de votre Comité de section est donc un acte citoyen important. Porter et défendre la démocratie, la solidarité, le respect de la dignité humaine et celle de la parité sont des préoccupations de chaque instant.

Ce vote est particulier car pour la première fois, en votant de manière électronique, vous participerez vous aussi, à votre manière aux combats que nous menons. En effet, pour chaque vote électronique, 1€ sera reversé à l'une des 4 associations choisies par le Conseil d'Administration (voir article spécifique dans ce bulletin). Pour que nos valeurs continuent à vivre et se diffusent dans notre mutuelle mais aussi dans notre entourage, je compte sur votre vote et vous en remercie.

Bonne année 2018, bonne santé et à bientôt.

**13 septembre 2017**

### **Naissance du 1<sup>er</sup> groupe de protection sociale mutualiste et solidaire issu du rapprochement des groupes MGEN, Istya et Harmonie**

**VYV** s'organise autour de 3 unions :

- une union mutualiste de groupe baptisée Groupe VYV qui rassemble : MGEN, Harmonie Mutuelle, MNT, MGEFI, Harmonie Fonction Publique et Mutuelle Mare Gaillard. L'union pilote la stratégie globale du groupe, elle conçoit et met en commun de nouveaux outils ou services, mutualiser des ressources. Chacune des mutuelles garde « **sa relation directe avec ses adhérents et la gestion de ses offres** »
- une union de groupe mutualiste « **VYV coopération** » qui coordonne la politique et la stratégie entre l'ensemble des structures du groupe ;
- une union des Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes (SSAM), « **VYV care** » qui devient le 1<sup>er</sup> opérateur non lucratif d'offres de soins et de services et le principal acteur mutualiste, rassemblant aujourd'hui plus de 900 SSAM dans de 15 domaines d'activité du médico-social, du sanitaire et des biens médicaux. VYV care définit la stratégie du groupe concernant les activités sanitaires, sociales et médico-sociales.

Ce rapprochement « historique » est une réponse à grande échelle aux nouveaux enjeux de la protection sociale. Thierry Beaudet, Président de VYV, rappelle que « *L'objectif est de gagner en taille sans perdre la proximité, qui est la marque de fabrique des mutuelles, afin d'être utile à tous et à chacun, et devenir l'acteur d'une protection sociale globale* »



**CÔTE À CÔTE**  
N°2

**MGEN MORBIHAN**  
18, Boulevard de la Résistance  
CS 20324  
56018 Vannes  
Tél. : 3676  
(coût d'un appel local depuis un poste fixe)  
[www.mgen.fr](http://www.mgen.fr) - [sd056@mgen.fr](mailto:sd056@mgen.fr)  
<https://twitter.com/56Mgen>

Directeur de la rédaction : Gilles BOLZER  
Crédits photos : MGEN - Fotolia

Conception, réalisation, impression :  
IOV Communication - 56610 ARRADON  
Tél. 02 97 40 87 87

sur papier issu de filière certifiée dans  
la gestion durable de la forêt  
Imprimeur certifié Imprim'vert

Dépôt légal : 4<sup>ème</sup> trimestre 2017 - N° 1542



# Élections des **Comités de Section 2018**

Vous trouverez ci-dessous la liste des candidat(e)s de la section du Morbihan (56).

**Le nombre de postes à pourvoir en 2018 pour cette section est de 10.**

La lettre tirée au sort par le conseil d'administration pour l'ordre de présentation des candidats est le **A**.

## LES CANDIDATS SORTANTS RENOUEVABLES SONT 4

### André BIHOUES

9 novembre 1957

Agent administratif  
Direction inter-régionale ouest  
District de Vannes  
Membre du Comité de section



### Gilles BOLZER

9 mars 1969

Enseignant  
Education Nationale  
Lycée Joseph Loth Pontivy  
Président de la section



### Yves COURTET

4 mars 1954

Retraité  
Education Nationale  
Vice-Président de la section



### Bruno GUITTON

17 septembre 1958

Retraité  
Education Nationale  
Membre du bureau

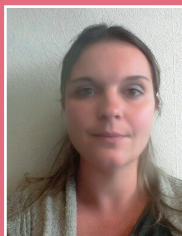


## LES CANDIDATS NOUVEAUX SONT 6

### Nathalie ALART

11 juin 1987

Comptable  
Ligue de l'Enseignement du Morbihan



### Véronique BRIAND

8 août 1974

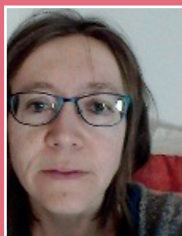
Secrétaire de direction  
Collège Jules Simon Vannes  
Education Nationale



### Stéphanie CHAPIN

9 juillet 1976

Enseignante  
Lycée Joseph Loth Pontivy  
Education Nationale



### Sophie DESCHAMPS

6 décembre 1964

Agent administrative  
Conseil Départemental du Morbihan



### Gaïd LE GOFF

18 mai 1982

Enseignante  
Collège Jean Rostand Muzillac  
Education Nationale



### Catherine THORR

26 juillet 1966

Enseignante  
Education Nationale  
Déléguée de la section  
Administratrice national MGEN



# Soutenez 1 des 4 projets

## ADOSEN

Le projet sur l'égalité filles - garçons de l'ADOSEN est une action nationale à destination des collégiennes et collégiens. Ludique et clé en main pour les enseignants, il a pour objectif de transformer les représentations stéréotypées des élèves, d'être un levier déclencheur d'un profond changement des mentalités et des comportements pour continuer à tendre vers une égalité réelle entre les femmes et les hommes dans notre société.

Pour la classe ou l'établissement, le projet « Stéréotypes – Stéréomeufs », sera le support d'un vrai projet pédagogique interactif et participatif de long terme. Par cette campagne, l'ADOSEN – Prévention santé MGEN souhaite donner les moyens pour engager l'ensemble de la communauté éducative, élèves et enseignants, dans une dynamique autour de l'égalité filles - garçons, faire de chaque élève un « petit ambassadeur de l'égalité » en le responsabilisant et lui donnant le pouvoir d'agir (développement de l'engagement, du sens critique...).



## ÉLECTIONS AUX COMITÉS DE SECTION 2018

Opération 1€ pour une cause

À l'occasion des élections aux comités de section, les adhérents qui voteront en ligne lors de la première phase de vote électronique (du 3 au 17 janvier) auront la possibilité de soutenir un projet de l'association de leur choix via un don de 1€, versé par MGEN, à l'une des 4 associations sélectionnées par le Conseil d'administration : l'ADOSEN, l'ESPER, La Fondation de l'Avenir et Solidarité Laïque.

## ESPER



Soutenez un projet citoyen de création d'entreprises éphémères et citoyennes en classe. Le dispositif « Mon entreprise Sociale et Solidaire à l'école », consiste en la création, en classe, d'une entreprise de l'économie sociale et solidaire (ESS : association, coopérative, mutuelle) par des collégiens et des lycéens qui mènent ensemble un projet d'utilité sociale.

Cette démarche avant tout citoyenne a pour vocation de faire vivre les pratiques et les valeurs de l'ESS aux élèves. Les élèves et leurs enseignants sont accompagnés par des professionnels engagés dans des entreprises de l'ESS pour partager leur vision sur leur métier et leur engagement. Des outils pédagogiques et un accompagnement sont mis gratuitement à la disposition des équipes éducatives.

Les élèves créent des Amap (association de maintien de l'agriculture paysanne), des coopératives de production de petits carnets, des associations d'aide à la personne... Plus de 30 projets ont été menés durant la première édition 2016 - 2017 et de nombreux autres voient désormais le jour.

## FONDATION DE L'AVENIR

La Fondation de l'Avenir propose de créer un prix MGEN récompensant un travail innovant dans le champ des techniques médico-chirurgicales appliquée pour la pédiatrie.

Un projet sera sélectionné parmi ceux reçus dans le cadre de l'appel à projets annuel de Recherche médicale de la Fondation de l'avenir et expertisés par son conseil scientifique.

La Fondation est labellisée « Don en Confiance ».



## SOLIDARITÉ LAÏQUE



Accueil et inclusion de personnes en situation de handicap. Dans certains pays, le handicap est vu comme une malédiction divine et vécu dans la honte par les parents. De nombreux enfants qui naissent avec un handicap ne sont pas déclarés à la naissance ou restent cachés au sein du foyer de peur du jugement social.

Installé au Sénégal, le centre ESTEL, Sénégal (Etablissement Spécialisé Technique d'Expression et de Loisirs) accueille des personnes en situation de handicap mental (autisme, trisomie 21, déficiences mentales ...) et leur propose un accompagnement adapté à leurs besoins et respectueux de leurs droits, une éducation et une formation qui favorisent leur autonomie et l'accès à l'emploi.